

Plan municipal pour relever les défis de la crise - Information du Conseil Municipal

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La crise que nous connaissons aujourd'hui, aux origines multiples (financière, économique, environnementale, énergétique, climatique...), la dégradation de la situation sociale, la baisse du pouvoir d'achat, les difficultés rencontrées par nos concitoyens, mais aussi le désengagement de l'Etat dans ses missions traditionnelles impliquent de la part des collectivités, et notamment des villes, une mobilisation renforcée. Il ne s'agit pas d'intervenir dans des domaines qui ne nous concernent pas, mais bien de mobiliser l'ensemble de nos compétences, pour mettre l'accent sur les facteurs de développement, agir pour la cohésion sociale et réagir aux grands enjeux climatiques et énergétiques. La Ville se refuse à construire, à l'instar de l'Etat, un «plan de relance», avec un saupoudrage de crédits et beaucoup de communication. Au contraire, nous entendons concentrer nos moyens et donner un sens à notre action, autour de vraies priorités répondant à l'urgence économique, sociale et environnementale et aux besoins des habitants. Le plan municipal que nous présentons aujourd'hui ne couvre pas l'intégralité de nos politiques et de nos interventions. Nous souhaitons là mettre en avant des propositions pragmatiques et rapidement opérationnelles.

Le plan municipal permet de dégager de nouvelles priorités pour le temps de la crise, et au-delà, car cette crise a révélé des problèmes structurels profonds. Il doit donc permettre aussi de préparer l'avenir, dans la cohérence des grands objectifs du programme municipal. Il confirme notre écoute des citoyens, notre sens des responsabilités vis-à-vis de l'argent public et plus encore notre souci pour le mieux-vivre ensemble et le développement durable. La réalisation du plan de mandat est notre fil directeur et nos objectifs restent inchangés. Plus encore qu'auparavant, nous accompagnerons notre action d'un effort renforcé pour la maîtrise de nos coûts de fonctionnement et pour la sobriété dans la conception de nos programmes. Nous tiendrons aussi bien évidemment nos engagements en terme de fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat.

Ce plan municipal traduit le fait que, dans une situation d'urgence, certaines priorités sont plus prégnantes. Dans une perspective de moyens constants, des arbitrages volontaristes sont à mettre en avant, pour nous concentrer sur nos compétences, cibler nos actions au service de ceux qui en ont le plus besoin et faire toujours mieux dans nos domaines d'intervention. La Ville entend donc, sur la base de priorités partagées avec l'Agglomération, le Département et la Région, se mobiliser, tant par l'investissement, moteur de l'activité économique, que par ses actions en fonctionnement, au service de la création de richesses et d'emplois, de la cohésion sociale et de la préservation de l'environnement.

Axe 1 : favoriser la création de richesses et d'emplois

Besançon, en tant que capitale régionale, a un rôle moteur à jouer dans le développement de la région : c'est en renforçant son attractivité, son rayonnement qu'elle pourra attirer des entreprises, favoriser la création d'emplois et contribuer à la richesse du territoire.

Objectif 1 : optimiser l'accueil de la LGV pour favoriser une dynamique économique

L'arrivée de la LGV en 2011 à Besançon constitue une opportunité qu'il convient de saisir et de valoriser, pour la transformer en un véritable levier de développement territorial. Sans un projet ambitieux et intégré, l'accueil de la LGV ne serait qu'un effet d'aubaine, insuffisant pour irriguer l'ensemble de l'économie de l'agglomération. L'aménagement du pôle multimodal de la Gare Viotte (près de 80 K€ ajoutés en DM au vu de l'avancement des études) et du pôle tertiaire trouve toute sa logique dans le système à deux gares qui l'unit à Auxon, en lien avec les autres zones d'activités existantes ou en projet. Il permettra de faciliter les accès et la desserte de la Ville, et de développer une nouvelle offre foncière et immobilière pour l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée.

Objectif 2 : favoriser l'attractivité de Besançon comme destination «enseignement supérieur»

Dans un contexte de compétition entre territoires, l'accueil d'étudiants et de chercheurs est un vecteur incontestable de dynamisme pour une ville et au-delà de développement économique. Il s'agit non seulement de les attirer mais aussi de les retenir, car ils constituent un potentiel important. Ainsi, Besançon doit, dans le cadre de ses compétences et en s'appuyant sur la dynamique du Réseau Rhin-Rhône, se positionner fortement pour conserver une Université compétitive et attractive. Par son soutien aux chercheurs, aux écoles à fort potentiel d'innovation et de recherche-développement, comme l'ENSMM, l'ISIFC et l'IMEA, par sa forte participation à la construction d'équipements universitaires dans le cadre du Contrat de Projets, elle entend prendre une place décisive dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, dans la période actuelle de réforme universitaire et territoriale. Nous avons d'ores et déjà anticipé en prévoyant les crédits correspondants au financement des opérations CPER dans le PPI et le budget, crédits qui n'ont pu être consommés faute d'avancement des opérations. Nous nous réjouissons dès lors de la concrétisation de certains projets, comme la Cité Canot, la Maison des Sciences de l'Homme ou encore la deuxième tranche de l'UFR Médecine. La coopération à l'international sera également recentrée sur la recherche et l'économie.

Objectif 3 : optimiser l'intégration du TCSP comme levier d'aménagement urbain et d'attractivité

La réalisation, par l'Agglomération, d'un tramway constituera un maillon fort, non seulement dans la chaîne des déplacements et le développement de l'intermodalité, mais également dans l'aménagement de la Ville. Car le TCSP est générateur de développement. En irriguant les différents quartiers de la ville, par les interconnexions qu'il renforce entre quartiers, il sera un puissant vecteur de cohésion sociale, de développement du territoire, dans le cadre d'une politique globale d'aménagement urbain. A ce titre, il s'intègre pleinement dans les objectifs du Plan Espoir Banlieues et des **Programmes de Rénovation Urbaine** (+ 519 K€ en DM). La Ville s'appuiera sur cet axe structurant pour piloter l'aménagement urbain, en créant de nouveaux quartiers (Hauts du Chazal, Vaites, ancienne Caserne Vauban, Saint-Jacques...) et en réhabilitant des secteurs existants (Brulard, Fontaine Ecu, Palente Orchamps). L'objectif est de développer une offre de logements diversifiés et adaptés sur la Ville pour favoriser la mixité et l'attractivité de l'habitat et éviter l'étalement urbain. La participation de la Ville au **pass foncier**, avec le Département et le Grand Besançon (20 K€ en DM) est un signe fort de cette volonté de favoriser l'accession à la propriété pour tous.

Objectif 4 : favoriser l'attractivité de Besançon comme destination touristique et commerciale

Le tourisme étant générateur d'emplois et de richesses, il sera un axe fort de développement, basé sur l'optimisation du label UNESCO obtenu par la Ville dans le cadre du réseau Vauban en 2008. La **mise en valeur du patrimoine Vauban** (+ 1507 K€ en DM) sera poursuivie et la communication touristique sera renforcée pour renforcer une notoriété encore fragile (30 K€ sont prévus dans la DM pour **une étude de définition du projet scientifique et culturel pour les fortifications et la Citadelle**). L'accueil touristique sera également amélioré par la signalétique, le jalonnement, la **mise en place d'une annexe de l'office du Tourisme à l'Hôtel de Ville** (+ 60 K€ en DM). Dans cet axe, il est également essentiel d'optimiser les retombées économiques en renforçant l'attractivité et le rayonnement commercial, notamment sur le Centre Ville élargi, par la prospection d'enseignes et l'accompagnement.

Axe 2 : Favoriser la cohésion sociale en luttant contre l'exclusion et en consolidant le lien social

La crise actuelle, l'augmentation du chômage et la précarisation engendrent des phénomènes de repli sur soi, d'individualisme et de déstructuration du lien social qui génèrent des exclusions et menacent le « bien vivre ensemble ». L'enjeu pour la Ville est non seulement de conforter son intervention actuelle et traditionnelle en matière d'action sociale auprès des publics les plus fragiles, mais aussi de construire plus que jamais des parcours de réinsertion et de retour à l'autonomie des personnes, pour permettre à tous un accès égal à l'éducation, à la culture, au sport, vecteurs d'inclusion, d'épanouissement et porteurs de valeurs collectives.

Objectif 1 : Répondre à l'urgence sociale dans des parcours d'insertion et de retour à l'emploi

L'action du CCAS est essentielle dans une situation de dégradation sociale comme nous la connaissons aujourd'hui et comme nous avons pu en sentir les prémices dans l'analyse des besoins sociaux 2008 qui a été présentée lors du Conseil municipal du 26 mars dernier. Le CCAS répond à l'urgence sociale avec ses partenaires associatifs de terrain à travers ses différents dispositifs d'accueil, d'hébergement, d'aide financière et alimentaire. La reconstruction du Forum, la rénovation de l'ancien «**fourneau économique**», et le doublement du budget des aides financières sont notamment des décisions qui témoignent de l'engagement de la ville aux côtés des plus fragiles. Dés aujourd'hui, la ville est ainsi en première ligne de la crise sociale et entend mettre tous ses outils au service de la demande sociale qui s'accroît. Mais il s'agit également de faire évoluer nos modalités d'intervention en intégrant ces réponses dans le cadre de parcours de socialisation, de réinsertion et de retour à l'emploi qui permettent de refuser l'assistanat et de respecter la dignité de chacun. C'est la raison pour laquelle l'implication municipale dans la mise en oeuvre du RSA piloté par le Département constitue une opportunité stratégique pour optimiser les dispositifs d'accompagnement au bénéfice des plus fragiles, en partenariat avec l'ensemble des associations de terrain avec lesquelles nous entendons constituer un groupement de coopération sociale, pour mieux faire face ensemble à la crise. La DM prévoit ainsi une **augmentation de 300 K€ de la subvention de la Ville au CCAS**, afin de faire face aux difficultés engendrées par la crise dans l'ensemble de ses missions.

Objectif 2 : Faire face aux enjeux du vieillissement et de l'accessibilité pour faire une place à chacun dans la ville

Dans un contexte qui s'annonce de plus en plus difficile, l'allongement de la durée de vie, la précarisation et l'isolement des personnes âgées et dépendantes rendent encore plus nécessaire la fonction de coordination et d'information que la future Maison des Seniors a l'ambition d'assumer pour accompagner la ville toute entière face à l'enjeu du vieillissement. Le CCAS entend garantir la couverture des besoins des personnes âgées et dépendantes en articulant les différentes réponses locales et en concentrant son intervention directe sur les secteurs non couverts par d'autres opérateurs associatifs, notamment sur l'accompagnement des personnes atteintes des maladies liées au grand âge, et plus spécifiquement sur la maladie d'Alzheimer. En ce sens, la création d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile spécialisé sur ces maladies sera étudiée en concertation avec les acteurs du secteur. Dans le domaine du handicap, l'amélioration de l'accessibilité est une priorité, en matière de voirie comme d'équipements publics. L'accueil des enfants handicapés sera également facilité dans les écoles et les crèches, par des équipements mieux adaptés et des places réservées.

Objectif 3 : Favoriser l'intégration sociale dans les quartiers et l'épanouissement des jeunes : depuis la petite enfance jusqu'à l'accès à l'autonomie

L'accompagnement de la jeunesse est essentiel à la cohésion sociale car les risques d'exclusion peuvent apparaître dès le plus jeune âge. Cela en fait les premières victimes potentielles de la crise. En matière de Petite Enfance, la Ville concentrera ses moyens pour mieux répondre à la demande, en nombre de places, avec un accent mis sur les crèches collectives. Pour assurer une meilleure coordination et satisfaire plus de demandes, la Ville s'impliquera dans la gestion des Relais d'Assistants Maternelles. Des places spécifiques seront également ouvertes pour les enfants dont les parents sont en parcours d'insertion, de manière à faciliter leur retour à l'emploi. Dans le domaine de l'Education, l'accent sera mis sur l'accompagnement éducatif, des enfants comme des parents, et le développement des animations pendant le temps périscolaire. 200 K€ sont prévus en DM pour l'amélioration de l'accueil dans les crèches et les écoles. Plus généralement, les maisons de quartier approfondiront leur travail d'intégration dans les quartiers pour retisser les fils rompus par le délitement du lien social : en allant plus et mieux au-devant des publics les plus éloignés et notamment des jeunes et des plus fragiles (par le rapprochement des espaces solidaires et le redéploiement du financement de la prévention spécialisée), en soutenant les parents dans leur fonction éducative, et en mobilisant les énergies sur les quartiers à travers l'accompagnement des projets des habitants, y compris des actifs des classes moyennes qui sont prêts à s'investir collectivement (+123 K€ en DM pour des travaux d'amélioration à la MJC de Palente). Enfin, une réflexion sera menée sur l'engagement de la Ville au côté du Département et de la mission locale pour mettre en œuvre une politique spécifique d'aide aux jeunes de moins de 25 ans, exclus du RSA.

Objectif 4 : Garantir l'accès au sport et à la culture pour tous

La conviction que le sport et la culture doivent être des vecteurs d'intégration sociale accessibles à tous, et non des secteurs réservés, animera notre politique dans ces domaines. En matière culturelle, la **Salle des Musiques Actuelles** (+240 K€ dans la DM pour prendre en compte l'avancement de l'opération), qui s'ouvrira début 2011, constituera un vrai outil d'ouverture et de mixité sociale, car elle facilitera l'accès de la population, notamment des publics jeunes, aux pratiques musicales et permettra l'émergence et la diffusion de musiques souvent marginalisées (rap, hip-hop, musiques électroniques, musiques du monde...). La fabrique culturelle sera également une plateforme d'expression pour toutes les formes artistiques. Plus globalement, la diversification de la programmation culturelle, les actions en faveur de publics spécifiques et les animations pédagogiques seront renforcées, dans les musées comme dans les bibliothèques ou les scènes. La gratuité des musées sera mise à l'étude, pour un accès facilité de tous à la culture. Dans le domaine sportif, la priorité sera donnée aux projets favorisant le sport pour tous, par le développement de **Vital'Été et Vital Sports** (+12 K€ en DM) et par un soutien renforcé aux clubs de quartiers, aux clubs amateurs et aux projets valorisant les fonctions éducatives et sociales du sport.

Objectif 5 : Instaurer la proximité comme mode de gouvernance et approfondir encore la citoyenneté locale

La Commune reste la collectivité la plus proche des citoyens. Cette proximité est une chance pour la politique dans un contexte incertain. Il ne s'agit pas seulement d'une question de géographie, mais d'une autre manière de faire de la politique, fondée sur l'écoute et la participation des citoyens. C'est pourquoi le renforcement de la concertation et toutes les actions visant à favoriser le droit d'initiative et d'expression des habitants sont au coeur du projet municipal, à travers notamment les nouveaux Conseils Consultatifs d'Habitants et les élus de quartier. La proximité est ainsi réaffirmée comme un axe transversal de toutes nos politiques. C'est le cas en matière de prévention et de santé publique (lutte contre les maladies et les pratiques addictives) comme dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique, avec une concentration des moyens de la police municipale sur l'ilotage et la prévention, et une diversification des outils de médiation. Parallèlement, le travail d'évaluation de nos politiques est en cours

de développement, afin de mesurer de manière objective les résultats en matière de service public, de besoins des usagers ou de développement durable. La vie associative fait également l'objet d'un soutien pour accompagner encore mieux les petites associations de quartier, qui préservent si bien le lien social dont nous avons aujourd'hui tant besoin (la DM prévoit notamment l'inscription de crédits à hauteur de 66 K€ pour des travaux sur les **locaux associatifs**). Plus que jamais, nous inciterons nos concitoyens à prendre toute leur place dans le débat public et à s'engager dans la vie de la cité, en particulier aux côtés des plus fragiles, pour faire vivre les valeurs de fraternité qui font l'histoire de cette ville.

Axe 3 : favoriser un développement respectueux de l'environnement dans le cadre du Plan Climat Energie Territoire et de l'Agenda 21

Cet axe se base sur notre conviction profonde que le souci de l'environnement, et, plus largement du développement durable, n'est pas un luxe en tant de crise, mais bien un élément constitutif de la crise actuelle. Il ne s'agit pas d'une préoccupation subsidiaire, mais bien d'un pilier indispensable de notre action, et au-delà, un vecteur d'équité sociale, grâce aux économies d'énergie notamment. C'est un moteur d'innovation et de dynamisme économique, porteur d'avenir pour notre territoire et notre agglomération. Notre but est de faire des 3 objectifs déclinés à l'échelle européenne et nationale, une réalité concrète à l'échelle de notre territoire : réduire d'au moins 20 % les émissions de gaz à effet de serre, diminuer de 20 % les consommations d'énergie, et avoir une part d'énergies renouvelables à au moins 20 % de la consommation d'énergie finale d'ici 2020. De même, nous avons l'ambition de préserver et valoriser nos espaces de nature et la qualité de la biodiversité. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réflexion actuelle sur le jardin botanique.

Les cibles habituelles qui concernent les transports, l'énergie, l'eau, les déchets ou encore l'énergie ne doivent pas faire oublier la permanence du développement durable dans l'ensemble de nos actions.

Objectif 1 : faciliter les modes alternatifs à la voiture en organisant les déplacements

Notre ambition est de développer tous les modes de déplacement alternatifs à la voiture, des modes doux aux transports collectifs, de diminuer le recours à la voiture pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. La mise en place du **TCSP et son insertion** globale dans la politique de déplacement (90 K€ prévus au total sur 2009 par la Ville pour les études d'accompagnement) implique une réorganisation de la mobilité globale dans la ville. Si le développement du stationnement payant et le renforcement du contrôle sont des priorités en termes de déplacements, leur mise en place sera progressive. L'accent sera mis dans une première phase sur la sensibilisation et l'incitation aux solutions alternatives, notamment par le confortement du covoiturage, la mise en place de l'auto partage, la poursuite des **itinéraires doux** (+45 K€ en DM) et la réflexion, avec le Grand Besançon, sur une approche tarifaire combinée de la mobilité.

Objectif 2 : garantir un cadre de vie de qualité

La qualité de vie est un aspect essentiel du « vivre ensemble » et de la cohésion urbaine. Cette priorité se manifeste par le souci constant de la tranquillité publique, de la sécurité des habitants, par un effort continu pour maintenir la sociabilité, notamment par les travaux d'aménagements des espaces verts, des aires de jeux et espaces multisports dans les quartiers. La restructuration des jardins familiaux sera également poursuivie, ainsi que la valorisation des collines, qui contribue à préserver la biodiversité sur notre territoire et a une valeur ajoutée pédagogique exemplaire. La qualité des logements, tant architecturale qu'énergétique et phonique, est un point fort de la qualité de la vie. La Ville y contribuera, dans la limite de ses compétences, en poursuivant les Programmes de Rénovation Urbaine, en favorisant la réalisation de logements attractifs, adaptés aux besoins, pour éviter l'étalement urbain, et en développant les éco-quartiers (Vaites, caserne Vauban...). La décision modificative prévoit également l'inscription de crédits pour une **étude de développement du quartier Battant** (30K€). Ces orientations constituent des facteurs de développement essentiels pour la Ville.

Objectif 3 : se montrer exemplaire en matière d'environnement et de maîtrise énergétique

La Ville a le devoir d'être exemplaire en matière de respect de l'environnement, dans tous les domaines, non seulement en raison de ses missions et de son patrimoine important mais aussi pour jouer un rôle de moteur auprès des différents acteurs locaux. Elle mobilisera ainsi ses efforts dans l'ensemble de ses compétences au service de l'environnement, dans le cadre du nouvel Agenda 21 en cours d'élaboration et du Plan Climat Energie Territoire. Dans la restauration scolaire, l'alimentation bio et les circuits courts seront privilégiés, avec l'ouverture d'une nouvelle cuisine centrale innovante en matière de développement durable. Dans le patrimoine de la Ville, des critères de performance énergétique seront définis, en prenant en compte les objectifs de la loi Grenelle à venir. L'accent sera mis sur le recyclage et la valorisation des matériaux. La démarche visant à diminuer le parc automobile de la Ville et développer les véhicules propres sera approfondie. La politique globale de **sobriété énergétique** (+485 K€ en DM), mais aussi de développement des **énergies renouvelables** (+130 K€ en DM) sera accentuée, avec la systématisation de l'approche en coût global des équipements, la réduction du périmètre du patrimoine municipal et l'optimisation de son occupation, le pilotage des installations thermiques et d'éclairage public, la mise en place de chaufferies bois et de capteurs solaires dans les bâtiments municipaux.

Objectif 4 : garantir la qualité de l'eau au meilleur prix

La qualité de l'eau et son prix bas sont un atout reconnu de Besançon. Nous poursuivrons nos efforts pour la qualité de l'eau, notamment en luttant contre les pollutions diffuses, pour la préservation des milieux et en améliorant la gestion des eaux pluviales, tout en garantissant le meilleur prix pour l'usager.

Telles sont les priorités que nous souhaitons mettre en avant au sein du programme municipal, en cette période de crise qui appelle la mobilisation de toutes les énergies.

Le Gouvernement a souhaité que les collectivités se mobilisent et nous le faisons, dans le respect des compétences qui sont les nôtres.

Un tableau en annexe récapitule ces grandes priorités et présente globalement les sommes qui y sont affectées en 2009, pour la Ville, le CCAS et la Caisse des Ecoles. Il indique également les principaux ajustements que nous opérons dans ce cadre à l'occasion de la DM1.

Ce rapport est proposé pour information au Conseil Municipal.

ANNEXE
Plan municipal pour relever les défis de la crise - Tableau récapitulatif

	Principales actions		
	Actions	Pour mémoire Inscriptions BP 2009 Ville et CCAS et Caisse des Ecoles *	Propositions nouvelles DM1
Axe 1 : Favoriser la création de richesses et d'emplois			
Objectif 1 : optimiser l'accueil de la LGV pour favoriser une dynamique économique	. Pôle multimodal Gare Viotte** . Restructuration pont Nicolas Bruand . Construction du pont Chemin Français	700 000 500 000 500 000	78 988
Objectif 2 : favoriser l'attractivité de Besançon comme destination « enseignement supérieur »	. Maison des Sciences de l'Homme . Restaurant Universitaire La Bouloie . Cité Canot (<i>reports 2008</i>) . Allocations de recherche . Campagne Besançon Ville Universitaire sur régions limitrophes de la Franche-Comté . Club des ambassadeurs	350 000 497 000 300 000 261 485 30 000 7 000	
Objectif 3 : optimiser l'intégration du TCSP comme levier d'aménagement urbain et d'attractivité	. Accompagnement des programmes SAFC à La Bouloie et Scaremberg . Etude pour l'aménagement quartier Vauban . Programmes de Rénovation Urbaines Planoise et Clairs-Soleils** . Secteur des Planches . Etude rénovation urbaine Palente- Orchamps . Pass foncier	100 000 182 433 4 328 527 250 000 15 000	518 617 7 351 20 000
Objectif 4 : favoriser l'attractivité de Besançon comme destination touristique	. Mise en valeur du patrimoine Vauban** . Aménagement Ilôt Pasteur . Aménagement d'un accueil à l'Hôtel de Ville . Campagne nationale pour le tourisme et la notoriété de Besançon suite à l'inscription UNESCO . Restauration de la Porte Noire** . Etude de définition d'un schéma directeur pour la Citadelle et animations Vauban / définition d'un projet scientifique et culturel Citadelle . Renforcement du budget de l'Office de Tourisme et des Congrès en 2009 . Expositions 2009	1 800 000 850 000 464 000 42 500 40 000 415 755 288 000	1 507 000 60 000 300 000 31 500

	Principales actions		
	Actions	Pour mémoire Inscriptions BP 2009 Ville et CCAS et Caisse des Ecoles *	Propositions nouvelles DM1
Axe 2 : favoriser la cohésion sociale en luttant contre l'exclusion et en consolidant le lien social			
Objectif 1 : répondre à l'urgence sociale dans des parcours d'insertion et de retour à l'emploi	. Aide à la Coopérative d'Activité et d'Emploi . Aides financières pour secours d'urgence du CCAS . Fonds d'aide aux projets (CCAS) . Suivi RSA (coût net CCAS) . Postes de travailleurs sociaux dédiés à l'aide alimentaire (coût net : + 40K€ p. r. à 2008) . Subventions aux associations gestionnaires de l'aide alimentaire (CCAS) . Locaux (Restaurants du Cœur, Banque alimentaire et autres associations) (CCAS) . Rénovation fourneau économique / transfert accueil jour (étude) . Subvention de fonctionnement Boutique Jean Antide et Buanderie (CCAS)	10 000 394 310 100 000 245 088 373 231 75 745 162 000 20 000 47 000	300 000
Objectif 2 : faire face aux enjeux du vieillissement et de l'accessibilité pour faire une place à chacun dans la ville	. Maison des seniors (CCAS) (coût net) . Réhabilitation des logements foyers (subvention Ville) . Restructuration des logements foyers permettant notamment la baisse des loyers (CCAS) . Subvention d'investissement à la Mutualité française pour construction d'un EHPAD . Aide à domicile et auxiliaire de vie (CCAS) . Soutien au CHAT (CCAS)	139 471 150 000 541 725 140 000 241 307 229 659	
Objectif 3 : favoriser l'intégration sociale dans les quartiers et l'épanouissement des jeunes : de la Petite Enfance à l'autonomie	. Construction Cuisine centrale . Extension maternelle Duchailuz . Entretien des crèches et écoles . Crèche de Planoise . Financement dans les crèches d'interventions d'éveil artistique (animations musicales et interventions en arts plastiques) . Budget des Maisons de quartier . Mission lutte contre les discriminations . Sensibilisation aux métiers de la Fonction Publique Territoriale pour candidats potentiels aux concours des quartiers prioritaires . Budget du Programme de Réussite Educative . Aménagement MJC Palente	3 375 000 850 000 1 472 000 200 000 18 000 843 756 57 500 906 086	200 215 2 000 122 799

	Principales actions		
	Actions	Pour mémoire Inscriptions BP 2009 Ville et CCAS et Caisse des Ecoles *	Propositions nouvelles DM1
Objectif 4 : Garantir l'accès au sport et à la culture pour tous	. Salle des Musiques Actuelles **	2 550 000	240 000
	. Restructuration complexe sportif de Rosemont	335 000	
	. Bâtiments et espaces sportifs	629 714	168 393
	. Bâtiments culturels	675 000	619 255
	. Aide aux clubs sportifs amateurs (accroissement en 2009)	265 000	
	. Vital'Eté - Vital Sports	98 700	12 300
	. Raid Handi Fort	23 000	2 000
	. Soutien aux opérations d'animation sportive	68 000	
Objectif 5 : Instaurer la proximité comme mode de gouvernance et approfondir encore la citoyenneté locale	. Locaux municipaux associatifs et socio-culturels	412 000	66 391
	. Mise en place de Budgets participatifs attribués au Conseils Consultatifs d'Habitants	120 000	
	. Actions du CUCS	4 586 543	
	. Actions et campagne de sensibilisation au respect, à la citoyenneté, de prévention des violences et des incivilités	25 000	
	. Forum des associations (coût prévisionnel net)	32 300	
	. Charte des bars : aide à l'insonorisation	15 000	
	. Gestion de la relation Citoyen	100 000	
	. Contrat Local de Prévention et de Sécurité (hors correspondants de nuit)	593 765	
Axe 3 : favoriser un développement respectueux de l'environnement dans le cadre du Plan Climat Energie Territoire et de l'Agenda 21			
Objectif 1 : faciliter les modes alternatifs à la voiture en organisant les déplacements	. Travaux dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain / pistes cyclables	544 446	45 000
	. Etude pour accompagnement TCSP**	70 000	20 000
	. Vélo Cité : Financement annuel stations Vélos (Coût net)	72 000	
Objectif 2 : garantir un cadre de vie de qualité	. Etude pour le développement du quartier Battant		30 000
	. Aménagement quartier des Vaïtes	380 000	
	. Aménagement des collines	100 513	
	. Aménagement des jardins familiaux	54 445	
	. Parcs et jardins de quartiers	167 522	
	. Aménagement d'aires de jeux	160 000	
	. Entretien et valorisation des espaces verts	389 606	

	Principales actions		
	Actions	Pour mémoire Inscriptions BP 2009 Ville et CCAS et Caisse des Ecoles *	Propositions nouvelles DM1
Objectif 3 : se montrer exemplaire en matière d'environnement et de maîtrise énergétique	. Travaux d'efficacité énergétique	950 000	485 400
	. Energies renouvelables	376 924	70 000
	. Agenda 21	64 496	
	. Travaux d'alimentation du CHU par la chaufferie bois de Planoise	2 496 500	
	. Programme de sensibilisation aux économies d'énergie (coût net)	20 190	
	. Aide aux particuliers en matière solaire et de récupération d'eau de pluie	0	60 000
Objectif 4 : garantir la qualité de l'eau au meilleur prix	. Réservoir Griffon - 2ème cuve	150 000	
	. Rénovation station Chenecey	1 000 000	
	. Remplacement branchements en plomb	800 000	
	. Entretien réservoir de Bregille et réseau	850 000	
	. Périmètre de protection Arcier Chenecey	110 000	
	. Réhabilitation réseau d'assainissement	525 000	
	. Ouvrage de dépollution des eaux pluviales	2 000 000	
	. Création et équipements de bassins d'orages	820 000	
	. Suppression rejets directs	300 000	
Total des propositions nouvelles pour relever les défis de la crise			4 967 209

* Inscriptions aux budgets primitifs Ville et CCAS en investissement et fonctionnement

** Les crédits de la DM 1 correspondent à un avancement du planning des travaux

«M. LE MAIRE : C'est un rapport d'information, ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de vote. C'est un plan municipal pour relever les défis de la crise dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises ici. Nous voulions vous présenter un certain nombre de dispositions ou d'orientations et je présenterai en juillet ou en septembre, d'autres mesures concrètes sur lesquelles nous aurons à nous prononcer. Ce sont des mesures que j'ai fait étudier, entre autres sur le plan financier, par l'ensemble des services et qui devront être validées par les Adjoints et la Municipalité avant que je les propose à l'examen du Conseil Municipal.

Ce rapport reprend des dispositifs mis en place par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse des Ecoles en cette période de crise et il propose un effort supplémentaire de 5 M€ qui sont inscrits en décision modificative. Ces moyens sont des moyens supplémentaires, j'insiste là-dessus, et ils seront effectivement mobilisés d'ici la fin de l'année. Il n'y a donc pas un effet d'annonce, d'autorisation, de programme, d'avance de trésorerie comme pour le fonds de compensation de la TVA. Ce sont des demandes très précises et il y aura donc derrière des opérations qui seront engagées avant la fin de l'année et c'est un effort, au sens financier, important à quelque mois de l'adoption du budget primitif.

Face aux difficultés que rencontrent nos concitoyens, on est tous d'accord qu'il faut mettre en place des moyens particuliers, donc établir un plan réfléchi avec des mesures concrètes au bénéfice de toutes celles et tous ceux qui sont dans le besoin. On en parlera déjà aujourd'hui mais ça sera encore amplifié par ce qu'on peut appeler la mallette, la valise anti-crise que nous vous présenterons j'espère, au prochain Conseil, sinon à celui de septembre. On veut être dans l'action. On avait d'ailleurs déjà commencé puisque vous savez que le CCAS avait accru exceptionnellement cette année ses aides

financières pour près de 400 K€. Mais j'ai demandé aux services, et nous avons validé cela en Municipalité, que nous puissions retravailler dans le cadre du budget 2009 sur un certain nombre d'axes pour accompagner cette période difficile que traverse notre pays et que traverse même le monde entier. C'est donc toutes nos politiques que nous allons ajuster afin de répondre au mieux à cette crise. On doit aussi se préoccuper de l'avenir, toujours avoir un regard tourné vers l'avenir mais il faut que nous soyons très très attentifs aux besoins des gens car nous savons bien que cette crise n'est pas seulement une crise financière, c'est une crise économique et il y a malheureusement de plus en plus de gens qui sont laissés pour compte. C'est une crise qui génère beaucoup d'injustice et qui est source de fragilisation supplémentaire, et Dieu sait s'il y en avait déjà. Puis c'est aussi je crois l'aboutissement d'un système qui a trouvé ses limites, un système où on se rend compte que le gaspillage et l'égoïsme triomphent souvent, c'est très très clair.

Simplement et assez rapidement puisque vous avez tous les chiffres, on s'est basé sur trois grandes priorités qui ne sont pas nouvelles puisque ce sont des priorités que nous avons toujours déclinées : la création de richesse et d'emplois, la dimension sociale et la priorité environnementale et énergétique. Ne cherchez pas d'ordre de priorité, tout est important, et si on avait pu tout mettre sur la même ligne, on l'aurait fait.

D'abord la création de richesse et d'emplois : il ne vous a pas échappé, par rapport à la liste jointe au rapport, on l'avait déjà mis d'ailleurs dans le BP, qu'on voulait mettre l'accent sur l'investissement. Là encore, nous avons privilégié les actions qui sont rapidement opérationnelles, des actions qu'il était prévu de faire mais que nous allons faire plus rapidement. Donc ce sont les avancées par rapport au PPI et on va d'ailleurs bien au-delà de nos obligations puisque vous savez qu'une partie, à hauteur de 3,4 M€, est financée par l'avance du FCTVA reversé par l'Etat, 1,5 M€ par les finances de la Ville. Je le dis souvent, lorsque les mesures sont bonnes nous les utilisons. Cet argent-là que nous aurions dû récupérer l'année prochaine, on le récupère dès cette année et nous allons donc l'utiliser avant la fin de l'année. Donc je précise bien, parce que certains posent la question, que ce ne sont pas des crédits nouveaux ! Un certain nombre de collectivités ont souhaité ne pas le faire mais je crois qu'il est normal dans une période de crise qu'on puisse participer, puisqu'on en a la possibilité, à la relance de la machine économique.

Sur le premier axe, c'est 2,7 M€ supplémentaires. On va réaffirmer bien sûr les enjeux de la LGV parce que c'est créateur d'emplois, c'est vraiment générateur de beaucoup de développement économique, comme le TCSP. Puis il y a aussi le développement touristique, le développement universitaire, cela apparaît très clairement dans le tableau qui vous a été transmis.

Deuxième axe : la dimension sociale au travers de l'action de la Ville et du CCAS. C'est vrai que l'Etat avec Martin HIRSCH affiche beaucoup d'intérêt pour les politiques sociales, tant mieux, avec la mise en place du RSA, c'est une bonne chose là encore mais il ne faut pas oublier que cette mesure est financée par les Conseils Généraux. Il y a donc là un effort important des collectivités puisque le CCAS est aux côtés du Département pour la mise en place du RSA pour lequel on a été très fortement sollicité, mais on le fera. Pour cet axe, globalement c'est plus de 1,7 M€ supplémentaire dont un complément, je le disais, exceptionnel, de 0,3 M€ de subvention au CCAS. Ça nous paraît effectivement nécessaire, sans revenir sur l'analyse des besoins sociaux, c'est vrai que la progression du chômage est inquiétante. A cette occasion d'ailleurs, je tiens à souligner le partenariat évident et très fort que nous avons avec tous nos partenaires la Région, le Département et l'Agglomération.

Troisième et dernier axe : un développement respectueux de l'environnement dans le cadre de l'Agenda 21 et du plan climat énergie territorial. On en a déjà beaucoup parlé, on en parle beaucoup encore actuellement et tant mieux. On veut donc inscrire le développement durable comme axe transversal et incontournable dans nos priorités. Cela dépasse d'ailleurs largement le cadre de cette présentation car ça touche notre quotidien et l'ensemble des préoccupations de nos concitoyens, déplacements, qualité de vie, vie dans les quartiers, logement, environnement, énergie, qualité de l'eau,

qualité de l'air, etc. Nous sommes là aussi à l'écoute des Bisontins pour accompagner et inciter à de nouveaux modes de développement et cela représente un effort supplémentaire de 0,7 M€ que nous mettons en place.

Voilà l'information que je voulais vous donner. Bien sûr ce plan-là c'est une ligne nouvelle sur laquelle nous insistons mais ce n'est pas l'ensemble de notre politique ; ce sont des priorités que nous avons déterminées à l'intérieur de nos politiques et je pense que tout le monde pourra être d'accord, sur le fait que dans ces temps de crise, on doit se mobiliser pour qu'on puisse vivre le moins mal possible.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, que dire de ce plan de relance, qui en soi est une bonne chose, que vous nous présentez. Dans son principe, il faut commencer par dire qu'il est nécessaire car nous vivons une crise profonde, violente et on n'a pas encore tout vu, comme nous le rappelle d'ailleurs l'actualité d'hier et d'aujourd'hui à propos des licenciements chez Cheval. Ces licenciements, l'entreprise elle-même, sont extrêmement symboliques et résumant hélas toute l'intensité de cette crise que nous traversons et qui par la contraction de crédits frappe en priorité l'industrie. On sait que l'industrie génère des emplois de service. Cheval est l'entreprise industrielle d'une vieille famille et d'une génération d'entrepreneurs de Besançon. Ensuite c'est une entreprise qui exerce dans ce qui est la plus emblématique des spécialités franc-comtoises, les microtechniques. J'écoutais hier le Secrétaire Général du comité d'entreprise dire : les dirigeants n'y peuvent rien. La cause de cela, c'est la chute des commandes avec cette contraction du crédit. La consommation particulière des produits de luxe, et on sait que cette entreprise travaille pour l'horlogerie, pour la Suisse, provoque une baisse formidable des chiffres d'affaires avec les conséquences que l'on sait. Donc c'est hélas extrêmement symbolique de la crise que nous traversons en espérant qu'il n'y ait pas d'autres cas aussi sensibles que celui-là.

Alors il faut apporter des réponses concrètes. Il faut tout simplement éviter le pire, les licenciements, les problèmes de trésorerie et la chute des emplois des intérimaires. Il y a deux façons de réagir. J'ai bien lu le document que vous nous avez présenté : il faut d'une part revoir nos dispositifs, nos mécanismes d'aide de financement pour passer le creux de la vague, de la crise, et puis d'autre part il faut inventer de nouveaux dispositifs et mécanismes car la sortie de la crise ce sera une autre forme d'économie de vie en société.

La première des choses que j'ai à vous dire Monsieur le Maire, et je le dis en toute sincérité, c'est que vous auriez dû consulter vos oppositions comme l'a très bien dit Martine AUBRY hier en sortant de l'Élysée. Le Président de la République a raison, compte tenu de la gravité de la crise, de convoquer, d'inviter et d'entendre son opposition. Je pense que c'est un réflexe que vous auriez dû avoir et qui est à la hauteur des enjeux.

En second lieu, pour être efficace, il aurait fallu que le document que vous nous présentez soit le produit du travail des quatre collectivités, bien entendu la Ville, le Grand Besançon, le Conseil Général et le Conseil Régional. Je pense qu'il aurait fallu mettre à profit l'existence de cette conférence des exécutifs territoriaux pour nous présenter un document commun à ces quatre collectivités parce que, Monsieur le Maire, et je pense élever le débat, c'est comme ça que vous démultipliez les effets en additionnant les possibilités, les moyens de chacune de ces quatre grandes collectivités. Quand on sait par ailleurs qu'elles sont toutes dirigées par des personnalités de même obédience, ça devrait faciliter les choses. Ce serait mieux que de faire chacune sa petite thérapeutique dans son petit coin, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Alors j'entends bien que vous avez travaillé en synergie, en collaboration avec les exécutifs des trois autres collectivités que je viens de mentionner mais c'eût été mieux si vous aviez présenté un document commun, ça aurait mieux affiché notre déterminisme, notre volonté.

Ce document est très vaste, c'est bien et il n'y a rien qui nous choque particulièrement. Il ressemble au programme de Besançon 2020, aux visions qu'on a tous exprimées mais je pense que pour être adapté, il aurait fallu qu'il soit beaucoup plus centré sur l'urgence, c'est-à-dire je le répète, éviter le pire, les

licenciements, la baisse des emplois intérimaires, les problèmes de trésorerie, les salariés qui se retrouvent au chômage. Je pense que vous le Maire et vous le Président de la Communauté d'Agglomération qui avez la compétence économique, vous auriez dû vraiment cibler. Vous auriez dû avec les autres collectivités, la Région aurait pu être, en faisant jouer la loi de 2004, chef de file, ce qui est normal d'ailleurs dans le cadre de sa responsabilité en matière économique, présenter un document commun. Il aurait fallu présenter des actions du type diagnostic d'anticipation pour des entreprises tellement les choses sont urgentes et brûlantes, des actions qui réalisent des synergies entre les banques, les entreprises, les collectivités publiques pour répondre vite aux difficultés de trésorerie, et mettre l'accent sur l'accélération des démarches collectives de renforcement des compétitivités de nos entreprises car le problème est là, il faut vendre, et pour cela il faut être compétitif. Je suis étonné qu'il n'y ait qu'une fois cité, et encore au passage, le concept de pôle de compétitivité. On a un pôle de compétitivité des microtechniques, il faut l'activer. L'idéal eut été que les quatre collectivités activent le pôle de compétitivité microtechnique pour faire en sorte que nos entreprises résistent en terme de compétitivité à la concurrence et à la faiblesse des commandes.

Voilà pour ce qui est du temps de crise, de la réaction que nous devons avoir au creux de la crise. Maintenant je voudrais dire aussi que votre imagination aurait pu s'exercer sur le terrain du financement. 5 M€ c'est bien mais quand je regarde ce qui se passe dans le reste de la France, je vois que justement des collectivités qui sont épaulées en cela par les grandes agglomérations, n'hésitent pas à lancer des emprunts obligataires à placement local en incitant les investisseurs, les sociétés ou les particuliers des régions, des grandes villes à souscrire et en les encourageant ainsi à manifester une solidarité citoyenne porteuse d'espoir qui, à mon avis, aurait très bien pu s'appliquer à la Franche-Comté. J'imagine la Région chef de file prenant l'initiative. Je crois que c'est la Région du Pays de la Loire qui l'a fait mais d'autres régions aussi. Il y a de l'argent souvent qui dort et je pense que nos concitoyens y auraient été sensibles. Voilà pour le plan de crise les quelques orientations qu'il me paraissait intéressant de prendre.

Pour l'après crise vous évoquez dans le rapport toutes sortes de directions : renforcer le facteur université, facteur de développement, renforcer notre tourisme, ce sont des débats qu'on a déjà eus et je ne veux pas trop insister mais en ce qui concerne par exemple l'Université pour l'après crise comme les choses ne seront plus comme avant, je vous répète que vous devriez afficher un objectif de constitution d'une Université Rhin-Rhône. Vous étiez à Neuchâtel comme moi ; j'ai retenu au moins une phrase de ce dynamique et éclairé nouveau Président de l'Association des Villes Rhin-Rhône que vous avez présidée qui a dit : « nous n'avons toujours pas des objectifs métropolitains ». Il nous faut quelques objectifs métropolitains forts, c'est-à-dire des bases qui reçoivent l'assentiment de tous, par exemple sur l'Université, la constitution d'une Université Rhin-Rhône avec la perspective du regroupement des villes universitaires entre elles dans deux ou trois ans. Vous dites que les débats manquent de hauteur, je ne le crois pas car ce n'est pas la première fois qu'on évoque de telles idées. Le tourisme, Vauban bien sûr, mais pourquoi rejeter, surtout dans un réflexe de sectarisme politique, pour une broutille, la proposition qu'on vous fait de compléter le Vauban du Roi par le Vauban de la République ? C'est quand même extraordinaire qu'un républicain intransigent comme vous n'ait d'adulation que pour le Vauban Royal et pas pour le Vauban de la République ! Pourquoi avec l'Agglomération ne pas élargir le pôle touristique, l'ancrage touristique de la fortification et de notre histoire militaire qui intéresse des gens. Quand nous sortirons de la crise, et là on rejoint votre document, il faudra favoriser l'émergence d'activités liées aux filières écologiques en ce qui concerne particulièrement les déchets, le logement et bien d'autres. En ce qui concerne les déchets, je ne comprends pas, et je m'adresse au Président ALAUZET, qu'on soit si en retard dans l'aménagement du dispositif de compostage en milieu urbain. Des villes le font, on en est toujours à discuter ; il faut mettre l'accent fortement sur ce point.

Donc Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Président de l'Agglomération parce que ça concerne beaucoup l'agglomération, contrairement à ce que vous pouvez dire par ailleurs, nous élevons le débat. Je vous fais des propositions, voyez les exécutifs je résume, pour la sortie de crise, pour le creux de la crise. Comme d'habitude vous n'en ferez aucun cas et c'est très regrettable mais la première des

choses que vous auriez dû faire, c'est ce qu'a fait Martine AUBRY dans sa qualification de la réception que lui a faite le Président de la République, vous devriez en temps de crise associer toutes les forces politiques qui ne demandent que cela, vouloir et essayer de surmonter ces temps difficiles.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Je vous ai bien entendu. Il se trouve que ce matin j'ai reçu très longuement à la CAGB Antoine GERARD, le patron des établissements Cheval, ce qui prouve à l'évidence que je me préoccupe beaucoup de tout ce qui se passe dans ce domaine. En ce qui concerne le déroulement des débats en Conseil Municipal, je vous ai invité à une réunion de groupe à laquelle vous n'êtes pas venu mais c'est tout à fait votre droit. Nous avons parlé de tout cela avec l'ensemble des collègues et ce fut une discussion très très constructive. Quant au reste, vous savez bien que les collectivités locales ont chacune leurs compétences. On a déjà parlé de cela bien sûr avec la Région, avec le Département, nous nous consultons mais les compétences ne sont pas les mêmes. On aurait pu aussi souhaiter que l'Etat consulte plus les collectivités lorsqu'il a parlé du plan de relance, ce qui n'a pas été fait. Mais je constate que vous avez déjà reçu mon message qu'il fallait élever le débat, même si j'ai le sentiment que déjà vous avez envie de repolémiquer. En tout cas, je ne le ferai pas. J'ai bien entendu vos remarques et j'en prends acte.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire je vais peut-être polémiquer mais on peut polémiquer en élevant le débat, en vous disant qu'à la lecture du document et après vous avoir écouté, en quelque sorte vous nous présentez un plan de relance qui ne se veut pas un plan de relance tout en étant un plan de relance, je n'ai pas bien compris quel sens cela avait. Ceci dit, ça a toujours le sens avant tout d'être utile à nos concitoyens mais encore faudrait-il qu'on en soit certain. Ce que je constate, c'est qu'il arrive un peu tard ce plan parce que le plan de relance du Gouvernement c'était il y a plusieurs mois, les autres collectivités ça fait aussi quelques mois. On a un plan municipal pour relever les défis de la crise, comme l'a dit Jean ROSSELOT c'est avec quelques modifications ce que vous nous présentez depuis plusieurs années, un petit peu adapté au contexte. Ce que je constate aussi, c'est que ce plan et vous le dites vous-même dans le document du compte administratif où il y est fait référence, quand on lit ce plan, quand on lit le commentaire que vous en faites dans le compte administratif, c'est avant tout un plan défensif alors que le Gouvernement a une réponse rapide et offensive. Alors évidemment vous avez raison contre l'Etat, comme d'habitude, même si l'Etat a su répondre quand vous, vous ne répondiez pas. Il y a à certains endroits les habituels procès d'intention à l'Etat parce qu'autrement, si vous ne le faites pas, vous avez l'impression sans doute de ne plus avoir grand-chose à dire, et en plus vous aviez oublié l'Etat et le Gouvernement, s'agissant du RSA, dans le document écrit. Vous en avez parlé tout à l'heure, je vous en donne acte. Quand on lit dans le document écrit à quel point l'Etat se désengageait, n'était pas à la hauteur des enjeux, on voit que le RSA est financé par le Département, c'est vrai, mais on ne voit même pas, vous l'avez dit quand même, heureusement, que c'est une impulsion du Gouvernement, comme d'habitude et Jean ROSSELOT et Michel OMOURI ont rappelé à plusieurs reprises que quand il s'agit de rénovation urbaine, vous oubliez aussi la part de l'Etat, du Gouvernement, dans ces politiques.

Voilà pour ce qui est d'une réaction un peu générale. Jean ROSSELOT a mis l'accent sur les dimensions économiques. Je voudrais pour ma part évoquer quelques éléments d'aménagement qui apparaissent dans votre plan, sachant aussi qu'on débat autour de ce plan mais qui renvoie à la DM et qui s'appuie aussi sur le compte administratif et sur le budget qu'on a voté, donc c'est assez vaste comme débat. Les éléments d'aménagement et d'urbanisme justifieraient, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, un débat d'orientations sur le plan de l'urbanisme à Besançon, avec le fait qu'en terme d'aménagement, en terme de développement économique on est dans des compétences d'agglomération, donc c'est toujours un peu difficile de débattre parce qu'il y a des éléments qui se traitent ici, d'autres ailleurs mais en matière de réponse immédiate, de réponse plus longue à la crise et aux besoins de nos territoires, il y a deux enjeux majeurs en dehors des aspects purement économiques qui sont la façon de recevoir la LGV et la façon de valoriser le label UNESCO pour Vauban. Et je dirai qu'il y a un point commun sur les deux éléments, c'est que vous arrivez encore tard. Pour ce qui est de la LGV, on a entendu à plusieurs reprises qu'il y avait une gouvernance qui s'était mise en place avec l'Agglomération, avec la Ville, avec la Région,

avec le Département de Haute-Saône depuis quelques mois mais ce qu'on constate aussi, s'agissant de maîtrise d'oeuvre, et ça je l'ai dit à plusieurs reprises, c'est qu'on traite toujours de la Gare Viotte ici au Conseil Municipal alors que le reste est traité à l'Agglomération. Alors il y a des débats entre vous-même et vous-même Président et Maire mais pour les élus et pour les services ce n'est pas simple, pour la conception globale du projet, je ne comprends pas pourquoi on continue à ne pas vouloir traiter au niveau de l'Agglomération cet enjeu de l'aménagement autour de la Viotte alors que Portes de Vesoul et Auxon sont traités au niveau de l'Agglomération.

La question de l'aménagement et du développement économique reposera beaucoup sur à la fois le tourisme industriel en lien avec ce développement, avec la question des congrès, avec la question des hébergements et aussi le tourisme culturel. Aussi par rapport à ces deux questions de l'accueil LGV et de Vauban, quelle politique a-t-on en terme de développement des capacités hôtelières ? On sait qu'il y a des besoins mais au-delà de répondre aux besoins quantitativement, quel choix fait-on en tant que secteur géographique ? Est-ce que vous privilégiez un développement d'accueil hôtelier et au-delà de possibilité de congrès autour d'Auxon et de l'accueil direct LGV ou est-ce qu'il y a une politique plus centre-ville en lien avec Vauban ? Je crois qu'il y a des choix à faire et là-dessus j'aimerais plus de précisions.

Et puis vous évoquez dans ce plan, pour rester sur des questions d'urbanisme et de développement local, la question d'une réponse aux besoins de Battant, la question d'une évolution du Musée des Beaux-Arts et celle de la réponse aux besoins d'aménagement du futur Saint-Jacques. Là-dessus je crois qu'on aurait besoin de plus de précisions sur ce que vous envisagez. On est sans doute plutôt au niveau des études mais il y a peut-être quelques idées plus précises, on aurait besoin de les avoir. Et je terminerai en disant qu'on est tous d'accord certainement, et ça au-delà des échéances électorales, sur les enjeux d'aménagement en terme d'aménagement durable. Là vous parlez de sobriété énergétique pour les bâtiments municipaux mais sur la sobriété énergétique de la City, il y a beaucoup à dire, et je crois que si vous écoutiez Jean ROSSELOT, peut-être qu'à la caserne Vauban on pourrait faire mieux en matière de sobriété énergétique que dans les bâtiments de la City. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET, je ne suis pas sûr que vous ayez bien compris le sens de mon message mais peu importe. Simplement la gare Viotte bien sûr que nous en parlons ensemble avec l'Agglomération, et pas uniquement mais aussi avec la Région, avec le Département, avec l'Etat, avec Gares et Connexions qui est la nouvelle filiale de la SNCF dont j'ai rencontré déjà à deux reprises la nouvelle Directrice, Sophie BOISSARD ainsi que Guillaume PEPY. On étudie cela dans un plan d'ensemble car c'est bien évident que nous devons regarder cela globalement. Quant au reste, nous sommes sur un plan de relance. On ne décide pas aujourd'hui de revoir l'ensemble de nos politiques. C'est un accent qui a été mis, je pensais que vous alliez le reconnaître, sur un certain nombre de domaines mais bien sûr que celle-ci ne touche pas à l'ensemble de nos politiques. Je vous entends parler de l'accueil hôtelier, de Vauban bien sûr mais l'ensemble de notre programme va continuer et c'est un moyen d'accélération pour utiliser des crédits que nous avons la possibilité d'utiliser, c'est tout !

M. Philippe GONON : Monsieur le Maire, nous sommes au mois de juin 2009. Il me semble, si mes souvenirs sont bons, que la crise a commencé aux Etats-Unis par une crise des subprimes en septembre 2007, et qu'officiellement en France nous sommes entrés en récession après tripatouillage des chiffres je crois d'ailleurs, en avril 2008. Parler aujourd'hui d'un plan de relance ou de sortir des effets de la crise, ça me semble être une absence de réactivité qui m'inquiète un petit peu, d'autant que j'ai entendu, pas dans cette enceinte, mais dans l'enceinte de la CAGB, l'un de vos Vice-Présidents dire il y a encore très très peu de temps qu'il était dans l'incapacité absolue de mesurer les impacts de la crise. Il me semble que les critères ont pourtant été clairs et nets, que 175 000 destructions d'emplois au premier trimestre 2009 suffisaient à attirer l'attention sans parler de ceux qui ont été détruits au dernier trimestre 2008.

Vous dites, je reprends vos termes : «la Ville se refuse à construire un plan de relance avec un saupoudrage de crédits et beaucoup de communications comme l'Etat Français le fait». Certes, mais voulez-vous me dire ce qu'il y a de vraiment nouveau dans le plan que vous proposez aujourd'hui ? L'accueil de la LGV on en a déjà parlé, le PRU on en a longuement parlé, le TCSP on en parle depuis des années, la SMAC est en train d'être construite. Alors nous voterons quand même tout à l'heure ce texte dans la décision modificative parce que nous considérons qu'il y a de bonnes mesures. Simplement nous voudrions attirer votre attention sur quatre points que nous souhaiterions que vous preniez en compte. Premier point : l'Université de Franche-Comté. Elle sort d'une crise longue et dure, elle est exsangue. La grève des enseignants chercheurs risque de la mettre par terre et j'ai lu il y a deux jours dans l'Est Républicain un tout petit article qui a attiré mon attention qui est la création d'une fondation au sein de l'UTBM. C'est un petit élément de plus qui conduit à réfléchir et à penser que le Nord Franche-Comté est attiré par la Haute Alsace. Dijon lorgne depuis longtemps sur notre Université. Je l'ai dit à plusieurs reprises déjà et je suis très inquiet pour le sort de notre Université. J'ai demandé au SCOT un débat qui n'a pas lieu, j'ai demandé au Président de l'Université un débat également, il n'a pas lieu mais je voudrais que la capitale régionale dont vous êtes le Maire prenne en compte cette demande et se préoccupe rapidement de l'avenir de l'Université de Franche-Comté, il y a 0 crédit supplémentaire, je l'ai noté, dans vos propositions en ce mois de juin.

Deuxième axe : le développement durable. Je ne vais pas faire plaisir forcément à M. ALAUZET en lui disant que je trouve que l'effort de la Ville de Besançon n'est pas suffisant alors que la Région par exemple a mis le paquet, un paquet considérable avec l'ADEME, sur l'isolation des bâtiments. Pourquoi la Ville ne fait-elle pas ce même effort, n'accompagne-t-elle pas, elle a la possibilité de le faire en exonération de taxe foncière, etc. nous avons en tout et pour tout 60 000 € pour le solaire et la récupération d'eau. Je trouve cela également insuffisant, ne pourrait-on pas faire un effort supplémentaire là-dessus ?

Troisième point : je voudrais vous suggérer une piste de travail qui concerne directement la création d'emplois et directement le développement de toutes les entreprises du territoire. Si mes informations sont bonnes, le prix de cession d'un m² viabilisé sur la future zone d'activité d'Auxon serait fixé à 140 € le m². Si cette information est exacte, et je vous demande de me dire si elle est juste ou si elle est fautive, si cette information est exacte, est-ce que vous pensez qu'en ce moment des entreprises vont payer 140 € le m² de terrain viabilisé certes, pour construire des bâtiments industriels, artisanaux ou tertiaires sur cette zone, alors qu'à côté, à quelques kilomètres le prix de ce même m² de terrain viabilisé ressortirait à 40, 50, 60 ou 70 € le m² ?

Dernier point et j'arrêterai là-dessus, nous en avons parlé, j'en avais parlé au mois de février lors du débat budgétaire, c'était une mesure plus spécialement destinée à ceux qui sont le plus touchés aujourd'hui par le chômage, c'est-à-dire les jeunes de 18 à 25 ans. Nous avons parlé d'éventuelles exonérations ou des financements de charges pour le compte des entreprises bisontines, je vous remercie de mettre dans votre prochaine copie au prochain Conseil Municipal une mesure de cette sorte parce que je crois quand même que c'est la population qui souffre le plus actuellement. Je vous en remercie.

M. LE MAIRE : Simplement ce que je veux vous dire pour l'Université, c'est que j'ai rencontré encore il y a moins de 15 jours avec Joëlle SCHIRRER, l'Adjointe en charge de ce dossier, le Président de l'Université de Franche-Comté pour voir comment nous pouvions ensemble intervenir puisque je suis comme vous inquiet sur l'avenir de l'Université. D'ailleurs le Président lui m'a paru beaucoup moins inquiet que cela. Il nous a même plutôt rassurés, même totalement rassurés. Nous avons largement évoqué cela. Joëlle SCHIRRER suit cela je veux dire pratiquement au jour le jour. L'Université c'est important, nous sommes très impliqués vous le savez entre autres dans le contrat de projets Etat/Région. Alors que ce n'est pas de notre compétence, nous avons mis beaucoup d'argent dans l'Université parce que c'est nécessaire. Alors vous savez quand vous parlez de l'UTBM et Troyes, ce sont déjà une

déconcentration de Compiègne. Alors ça, je vais vous faire un aveu, je l'ai appris en lisant la presse parce que lorsque nous avons rencontré le Président de l'Université, Joëlle SCHIRRER peut en témoigner, on ne nous en a pas parlé donc je vais bien sûr me renseigner pour voir ce qu'on peut faire à ce sujet mais oui, nous sommes très très impliqués au niveau de l'Université, nous avons de très bons rapports.

Quant au prix que vous annoncez, là vous faites encore une confusion cher ami, ce sont des m² de SHON qu'il s'agit, ce ne sont pas des m² de terrain, ce qui n'est pas exactement la même chose, c'est-à-dire ce sont des m², vous savez ce qu'est la SHON, c'est la surface hors oeuvre nette, et ce n'est pas à comparer avec des m² de terrain. Bien sûr qu'on ne pourrait pas vendre le terrain industriel là-bas plus cher que du terrain à bâtir au centre-ville de Besançon, c'est bien évident nous ne parlons donc pas de la même chose.

Sur l'Université on peut se rejoindre. L'Université pour moi c'est quelque chose de capital car notre statut de capitale régionale passe par le maintien d'une Université forte. C'est pour cela d'ailleurs que je suis allé lorsqu'il y a eu des opérations de coopération qui ont été signées avec l'Université de Bourgogne ; on pourra faire un jour un débat sur l'Université, ce n'est peut-être pas le moment ce soir, mais je pense qu'il faut que nous soyons complémentaires et non pas concurrents. C'est pour cela que j'ai aussi défendu au Conseil d'Administration de l'Hôpital, une position qui à l'origine n'était pas majoritaire, la signature d'un protocole d'accord entre nos deux CHU, le CHU de Besançon et le CHU de Dijon, tant il est vrai que nos deux CHU sont grands par la compétence de leurs équipes mais plutôt petits si on les prend isolément. Par contre si l'on regroupe, dans une coopération je ne dis pas dans une fusion, si on coopère ensemble, nous avons un volume tout à fait intéressant. Il en est de même au niveau de l'Université aussi. Je vous remercie de vos remarques, j'y souscris et nous travaillons ensemble. Pour la Maison des Sciences de l'Homme par exemple qui avait des difficultés en matière d'urbanisme, l'Adjoint LOYAT avec les services, Joëlle SCHIRRER et moi-même nous sommes attachés à trouver des solutions.

Mme Joëlle SCHIRRER : Le Président CONDE a annoncé au Conseil d'Administration de mardi à 14 heures qu'il avait appris à midi même que l'UTBM se rapprocherait et fonderait une université avec Compiègne et Troyes, ce qui n'est pas quelque chose de nouveau puisqu'à l'origine c'était déjà cela. Mais contrairement à ce qu'on avait pu penser au lieu de lorgner sur la Haute Alsace ou alors se rapprocher de l'Université de Franche-Comté et avec Dijon, il ferait un ensemble Université de Technologie. Le Président CONDE n'a fait aucun commentaire sur cette annonce, il a dit je vous livre l'annonce telle que je l'ai eue et il n'a pas parlé là de fondation.

Par ailleurs, vous avez dit que l'Université est exsangue, ça dépend de quoi on parle. Pour l'instant du point de vue finances, l'Université de Franche-Comté se porte bien. Si vous ne parlez pas de cela d'accord : il y a eu des difficultés, il y a rattrapage de cours, les examens vont se passer normalement. Après il faut quand même savoir que le Ministère après avoir auditionné toutes les universités les unes après les autres, a accepté que l'Université de Franche-Comté à partir du 1er janvier 2010 accède aux responsabilités. Cela veut dire quand même que du point de vue finances l'Université sait gérer ses fonds et ce n'est pas mal pour l'instant.

M. LE MAIRE : Elle fait partie des premières universités en France qui sont autorisées dans une liste de 19 universités.

Mme Joëlle SCHIRRER : Et donc là c'est un point plutôt positif et un satisfecit. Après est-ce que l'avenir va prouver que c'est une bonne solution ou pas ? Ce n'est pas un débat que nous ferons ce soir. Et d'autre part, le rapprochement de certaines formations et de centres de recherche avec la Bourgogne est peut-être un plus, parce que nous sommes une petite université, mais je crois que le Président CONDE, les Vice-Présidents et c'est la même chose du point de vue de la Bourgogne essaient de favoriser ce rapprochement.

M. Jean ROSSELOT : Je reprends rapidement. Vous avez évoqué le sens de votre message qui est d'élever le débat ; cela renvoyait évidemment à ce qui s'est passé la dernière fois. Je ne voulais pas en reparler mais comme vous avez informé cette assemblée que nous n'avions pas déferé à votre invitation sous-entendu que c'était regrettable, j'interviens. Il faut être honnête intellectuellement. Je vous dirai simplement ceci, ce sera très court : pourquoi voulez-vous que celui qui s'entend dire comme moi qu'il ne croit pas à ce qu'il dit, que tout ce qui l'intéresse c'est d'avoir deux lignes dans la presse le lendemain, qu'il regarde ses amis en biais, pourquoi voulez-vous qu'on défère à votre invitation ? Jamais je ne suis tombé dans le grotesque à votre égard. On peut avoir des arguments rudes, même féroces mais ça reste des arguments. Jamais je n'ai dit de vous que tout ce qui vous intéressait c'était la presse, je reconnais que vous êtes bien servi mais jamais je ne l'ai dit, pas plus que je n'ai dit que vous ne croyiez pas ce que vous dites. Si vous voulez des règles du jeu normales qui soient à la hauteur de la présidence que vous exercez, d'autres l'ont fait la semaine dernière, des ténors l'ont fait, reconnaissant qu'ils avaient été un peu trop loin, c'est donc à votre portée, et quand vous rétablirez la civilité au sein de votre assemblée en ne faisant plus ce que je viens de rappeler, à ce moment-là nous pourrions parler. Cela ne m'empêche pas de dire que vous auriez dû nous associer à un tel plan et je crois que vous auriez été participatif au plein sens du terme.

Sur l'Université en effet, c'est terrible ce qui s'est passé. Ce qui m'inquiète le plus c'est l'image que les jeunes qui sont venus à Besançon dans le cadre d'ERASMUS remporteront chez eux mais c'est le génie gaulois, après s'être étripé ça fonctionne. Je devrais être en train de surveiller une épreuve, je me suis fait remplacer, j'y étais à 14 heures pour une soutenance de mémoire, ça marche. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il faut anticiper plus. Nous avons l'exemple de ce qui s'est passé l'année dernière, le plan Campus. Nous n'avions pas la taille critique pour être éligible aux aides des plans Campus. Mais si par une forte originalité en tant que Président, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire, vous aviez déclenché une large concertation pas seulement aller signer une convention à Dijon, une large concertation avec toutes les universités qui nous entourent, on avait un sacré avantage puisqu'on était au centre, je pense qu'on pouvait se rendre éligible auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Vous savez les Ministères n'attendent que cela des propositions originales, c'est cela que je veux dire. Pour le tourisme c'est pareil, on doit élargir Vauban. On a une caractéristique, on n'a ni le Mont Blanc, ni la Côte d'Azur, mais on a quelque chose que les autres n'ont pas, c'est les fortifications et la structure militaire qui est aussi le symbole de notre histoire, de notre existence et sur laquelle on reviendra peut-être mais je souhaiterais qu'il y ait une plus forte attention de votre part.

M. Edouard SASSARD : Je voudrais intervenir dans le cadre général de la démarche du plan municipal. J'ai le sentiment qu'aujourd'hui on ne doit pas refaire le débat du budget. J'ai voté contre en février 2009, je revoterais contre les choix que vous avez faits. Je tiens néanmoins à dire que le plan municipal d'après moi rejoint une partie de nos demandes qui ont été faites en février concernant le budget. Les remarques faites par l'opposition étaient que le budget 2009 avait été créé comme un budget classique, exactement le même que 2008 avec une évolution, et qu'il ne tenait pas compte de la crise, tant au niveau économique que social. J'avais parlé d'un budget ordinaire dans un contexte exceptionnel. Après plusieurs mois de retard, je suis heureux et satisfait de la réaction et je soutiens la démarche, bien que cela ait pris beaucoup de retard, trop de retard, d'autant que le projet global correspond aux actions menées par l'Etat et à un certain nombre de nos propositions. Je vais en prendre quelques-unes : l'investissement économique commençait par sauvons nos emplois, créons des richesses, c'est évidemment le premier choc social c'est-à-dire sauver des emplois après on peut faire du social, on a de l'argent. Des gens qui restent insérés dans le monde du travail, c'est indispensable et c'est la priorité.

Sur la deuxième partie concernant la cohésion sociale, le CCAS a un budget plus important. J'étais intervenu en février en ce sens et l'on ne m'avait pas donné de réponse exacte. Aujourd'hui le budget augmente, je pense que c'était indispensable. Le RSA est mis en application et c'est ce que nous demandions et c'est proposé par l'Etat. Il y a une prise en compte de l'environnement, vous pourriez rappeler que pour le financement du TCSP, il y a une contribution à hauteur de 30 M€ par l'Etat.

M. LE MAIRE : On l'a déjà dit maintes fois cela.

M. Edouard SASSARD : Je me suis permis aussi de le rappeler à la CAGB. Concernant le tourisme, il faut qu'il y ait de l'action. On en a parlé ensemble le mois dernier sur l'identité culturelle de Besançon et j'avais proposé qu'au même titre qu'à l'Office de Commerce, il y ait une place pour l'opposition à l'Office du Tourisme, qu'on puisse participer à l'élaboration des projets, échanger. A l'Office de Commerce ça se passe spécialement bien et je pense qu'il pourrait y avoir des choses pratiques à faire ensemble.

En conclusion, d'après moi les décisions qui sont prises vont dans le bon sens et accompagnent l'action du Gouvernement. Il faut reconnaître qu'elles sont pragmatiques et complètent les actions de Nicolas SARKOZY. Ce qui est dommage, c'est le retard pris et que ce soit contraint et forcé que vous bougiez. Il me semble qu'il y a une énergie qui ressort de ce plan de relance municipal, crise ou pas crise nous aurions dû réagir bien plus tôt. Finalement, cette situation économique qui nous impacte tous est peut-être une opportunité pour Besançon de se bouger, de dynamiser notre ville par des actions qui doivent être concrètes, rapides et efficaces. Souvent nous avons dénoncé la belle endormie et le manque d'ambition pour notre ville. La crise que nous vivons aujourd'hui nous force à avancer. D'une contrainte nous pouvons faire une opportunité pour notre ville, profitons-en. Au même titre que Philippe GONON, je considère qu'à situation exceptionnelle, j'appliquerai un vote exceptionnel. Je juge la démarche et cette volonté d'agir, et je voterai donc pour le rapport 13 (la DM1). Je pense que les élections aussi de la semaine dernière nous ont montré que faire de l'obstruction, faire de l'opposition n'est pas une solution. Quand on peut agir pour notre ville, je le fais, pour Besançon, pour les personnes qui pourront profiter d'un peu plus de budget au CCAS.

M. Eric ALAUZET : Je crois qu'on a tous bien compris que le plan de relance bisontin était principalement lié à l'apport par l'Etat de 3,4 M€ et ce qui fait qu'à situation exceptionnelle sur cette année-là...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas un apport par l'Etat, c'est un versement anticipé.

M. Eric ALAUZET : Je vais y venir, bien sûr, ce qui fait qu'exceptionnellement on aura une double dotation cette année, la TVA de l'année N-3 plus celle de l'année N-2. On a la TVA de deux années et l'Etat a dû emprunter pour trouver cet argent, il ne l'a pas sorti de son chapeau parce que l'année prochaine il devra continuer à verser la TVA, il y a juste un décalage d'une année. Donc je suppose que chacun a bien compris, que ce plan de relance initié par l'Etat allait alourdir l'endettement de l'Etat, je le dis et je referme la parenthèse immédiatement. J'ai trouvé un peu surréaliste la remarque de M. GONON et de Pascal BONNET disant : pourquoi vous ne l'avez pas fait plus tôt ? Mais où prend-on l'argent ? On a voté un budget avec un emprunt, avec un taux d'impôt et je ne vois pas comment on pouvait faire avant. C'est bien parce qu'il y a cette dotation de l'Etat, moyennant aussi une reventilation de quelques crédits municipaux, donc je ne vois pas, ou alors il faudra m'expliquer ; augmenter plus les impôts pour dégager 3 M€ de plus d'investissement ou alors emprunter plus, ah j'avais oublié réduire le train de vie de la Ville ? Donc là excusez-moi je trouve cela un peu surréaliste.

Mais je reviens à l'essentiel qui est la question de l'usage que l'on fait de ces millions et du bon usage qu'on doit en faire si nous sommes convaincus tous que l'urgence sociale et l'urgence écologique sont là, que le temps nous est compté et que si nous croyons ce que nous savons parce que c'est un petit peu difficile, je paraphrase un peu un philosophe qui explique qu'on avait du mal à croire ce qu'on savait sur le thème après la pluie le beau temps ou le pire n'est jamais sûr, mais si on croit vraiment ce qu'on sait, ce qu'on nous explique, ce qu'on entend, ce qu'on lit, ce qu'on voit, et bien je crois qu'il y a une urgence véritablement sociale et écologique. Alors je regrette de ce point de vue que les choix que l'Etat a faits sur le plan de relance ne soient pas à la hauteur de ce qu'il a dessiné dans le Grenelle et je le dis d'autant plus facilement que je n'ai pas été de ceux qui ont critiqué le Grenelle bien au contraire je l'ai soutenu, mais franchement il a accouché d'une souris et il y aura encore beaucoup à faire de ce côté-là.

Et d'autre part, puisqu'il ne s'agit pas simplement de juger les autres mais savoir ce qu'on fait nous-même, je crois que nous devons agir et choisir courageusement en expliquant la situation telle qu'elle est. Il faut se livrer à un exercice de vérité vis-à-vis de nos concitoyens, sans excès, sans chercher de bouc émissaire mais avec gravité. Nous devons dire aux plus riches comme aux plus pauvres, sans oublier les classes moyennes, quelles sont leurs responsabilités respectives. Elles sont de natures très différentes. Je ne veux pas entrer dans le détail mais nous avons tous dans cette société des responsabilités et chacun doit apporter sa contribution, de manière différente je le précise. Nous devons donc agir ici à Besançon et à chaque échelle institutionnelle en collaboration bien entendu et également avec les autres territoires pour dépasser les logiques désastreuses de concurrence, dévastatrices et ruineuses qui nous précipitent dans certains projets, j'ai le regret de le dire, certains projets ici ou ailleurs qui ne sont pas toujours très compatibles avec le développement durable. Nous devons désormais choisir tous nos projets, je dis bien tous nos projets, en fonction de leur empreinte écologique et donc de leur impact sur le climat, sur nos ressources naturelles et sur la biodiversité. Pour cela, il faut que l'Agenda 21 s'inscrive bien à la croisée de nos politiques et devienne un cadre que chacun s'approprie véritablement et qui soit considéré à la hauteur des enjeux.

Je cite d'ailleurs au passage puisque Jean ROSSELOT parlait de Secrétaire Général tout à l'heure moi j'en ai un sous les yeux ici qui s'appelle Ban Ki-moon, Secrétaire des Nations Unies qui signe un article dans Libération avec Al Gore où il parle de la façon de dépenser l'argent. Je cite quelques-uns de ses propos, c'est intéressant, il parle des plans de relance justement, qui sont destinés à donner une nouvelle impulsion à l'économie mais dit-il «s'ils sont bien conçus et bien mis en oeuvre, ils peuvent nous mettre sur la voie d'une nouvelle croissance faiblement émettrice de carbone et verte». Il explique également que continuer à injecter des milliers, des milliards de dollars en investissements dans les infrastructures qui reposent sur le carbone et en subventions pour les industries qui reposent sur les combustibles fossiles reviendrait à commettre la même erreur qu'avec les subprimes. Il fait aussi quelques autres déclarations, notamment sur les plus pauvres, qui ont toute leur importance.

A titre d'exemple et pour la part qui nous revient, -bien sûr en lien avec les autres collectivités- et de ce point de vue-là je rejoins la proposition de Jean ROSSELOT, d'ailleurs la Ville, le Conseil Général, la Région le font régulièrement, pour Doubs 2017 porté par le Conseil Général en ce moment, il y a un travail étroit Ville de Besançon / Conseil Général. Je pense aux dossiers du logement et des bâtiments notamment où il est nécessaire que chacun, l'Etat, l'Europe, les collectivités locales, nous Ville, s'engagent dans le chantier, je le dis avec N et E majuscules, le chantier énorme de la réhabilitation et d'isolation des bâtiments et des logements. Je suis d'accord avec vous, c'est vrai et je suis content que vous veniez à mon secours. J'ai été bien trop longtemps seul quand en 1992 j'étais sur les bancs là-bas au bout dans un petit coin et où avec quelques dogmatiques et illuminés je disais : «attention la City ce n'est pas un bon bâtiment, il va consommer de l'énergie», ni l'UMP de l'époque, ni l'UDF de l'époque ne m'avaient apporté beaucoup de soutien, excusez-moi de vous le dire, donc je me réjouis de votre position aujourd'hui et j'espère qu'on sortira de l'habillage des discours et qu'on passera vraiment à l'acte. Donc sur ce chantier majeur, le chantier majeur de demain des investissements ce n'est plus les infrastructures, c'est le bâtiment, les logements, parce qu'on est vraiment là sur le dossier exemplaire de développement durable. On crée plein d'emplois pour la plupart non délocalisables, on permet d'agir sur le pouvoir d'achat des habitants et bien entendu on agit sur l'empreinte écologique. Donc j'espère sur ce grand chantier que l'ensemble des acteurs publics, privés, se mettront en mouvement, j'ai beaucoup d'espoir là-dessus. Je conclus en disant qu'il y a vraiment urgence, qu'il y a une forte attente de la population et je crois que de ce point de vue, le signal qui a été donné dimanche est extrêmement clair.

M. Philippe GONON : Juste un petit mot à Eric ALAUZET mais pour le fun seulement. Je me souviens que pour la City l'opérateur s'appelait la SEDD. Qui dirigeait la SEDD à l'époque ?

M. LE MAIRE : Je ne sais pas, c'est une présidence tournante, il y a eu longtemps Louis SOUVET le Maire de Montbéliard, Robert SCHWINT...

M. Philippe GONON : Il y avait la Ville de Besançon dedans ?

M. Eric ALAUZET : A l'époque les Verts n'étaient pas la majorité municipale, nous étions dans la logique ni droite ni gauche que nous avons largement dépassée heureusement.

M. Philippe GONON : Vous dites, Monsieur ALAUZET, que nous pensons augmenter les impôts, mais pas du tout ! Dans une même enveloppe budgétaire, on peut très bien déplacer des masses en fonction de priorités. Vous n'aimez pas ma calculette mais elle a servi en dehors de cette enceinte à faire ce que je vous propose de faire, c'est-à-dire qu'en fonction des nouvelles priorités, on déplace des masses, on reporte des investissements, on réduit certaines dépenses de fonctionnement ou simplement on les transfère d'une ligne budgétaire à une autre. C'est ça la priorité, c'est un choix que nous faisons, c'est dans la même enveloppe. Nous n'avons jamais dit qu'il fallait augmenter les impôts, je vous le rappelle, on a dit on limite à l'inflation et on était très heureux de le dire avec vous d'ailleurs il me semble, donc simplement nous déplaçons des masses budgétaires en fonction de priorités. C'est tout ce que nous demandons, je pense que c'est possible encore aujourd'hui. Une décision modificative n° 1 ou n° 2 peut l'autoriser.

M. LE MAIRE : Sur le fond on est d'accord avec vous mais déplacer des masses budgétaires à l'intérieur du budget, c'est un peu plus compliqué que cela. Mais sur le fond, c'est ce qui a été fait là parce que pour dégager le million et demi d'euros que nous mettons, des arbitrages ont été faits. Ce n'est pas facile mais je pense que c'est la bonne direction.

Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA : Chers collègues, nous faisons partie des Alternatifs de la majorité municipale et nous sommes donc partie prenante de son programme dont les grandes lignes sont rappelées ici. Les choix qui sont faits pour accélérer certains projets, mettre l'accent sur certaines politiques nous conviennent mais ils ne nous font pas oublier le fondement de notre réflexion. La situation qualifiée ici de crise n'est pas un événement soudain et inattendu. Il est le résultat de choix faits depuis des décennies par des Gouvernements de droite comme de gauche. Ces choix ont eu pour effet de privilégier la course au profit dans le plus grand mépris d'une répartition équitable des richesses sur le plan national comme sur le plan mondial. Cette crise n'est pas le fait d'excès de financiers imprudents, c'est un système d'endettement généralisé qui est en faillite, un endettement de particuliers, un endettement d'autres Etats. M. ROSSELOT nous proposait tout à l'heure un endettement des collectivités, et aussi des emprunts faits à notre environnement au détriment des générations futures et d'autres territoires. Tous ces emprunts ne sont faits que pour le profit d'un très petit nombre. J'aimerais que tous nos projets soient analysés au travers de ces éléments et que la question de leur juste dimensionnement soit toujours posée. Il ne s'agit pas de nous demander si nous pouvons financer tel ou tel projet, il s'agit de nous demander si ce projet entre dans les possibilités globales de la planète, s'il est compatible avec la nouvelle époque qui s'ouvre, une époque de sobriété dans toutes les actions à laquelle ceux qui ont voté dimanche dernier nous incite. Sortir de la crise ne veut pas dire essayer de revenir à la situation précédente, c'est modifier nos habitudes, nos critères de choix. Cela demande avant tout de l'inventivité, c'est l'effort que nous devons fournir bien devant l'effort financier.

Mme Annie MENETRIER : En quelques mots je voudrais revenir sur le plan de relance du Gouvernement lancé il y a six mois et dire pourquoi ce plan dit de relance ne répond pas à l'urgence de la situation. Premièrement parce que, comme les économistes le disent quasiment unanimement, son impact sera extrêmement limité et n'empêchera pas une récession durable voire une aggravation plus profonde de la crise. Les chiffres parlent d'eux-mêmes d'ailleurs aujourd'hui puisqu'on assiste à une destruction d'emplois sans précédent et selon le pôle emplois ce sont 10 000 emplois détruits par jour et 175 000 pour le seul premier trimestre 2009.

Deuxièmement ce plan est totalement inadapté. En effet il est essentiellement centré sur l'investissement. Or en France l'essentiel de la croissance, et nous le savons tous, est due à la consommation des ménages et donc il est totalement incompréhensible que ce Gouvernement ne veuille pas revaloriser les salaires, les retraites et les minima sociaux qui sont pourtant l'unique levier pour remettre en route la croissance et il aurait l'occasion de le faire au 1^{er} juillet prochain avec une augmentation significative du SMIC.

Troisièmement enfin, à sa mauvaise orientation s'ajoute le fait qu'il ne tire aucune leçon de la crise que nous traversons. Aucune des causes qui nous ont amenés à cette situation n'est traitée. Tout reste en place, aucune décision n'a été prise pour limiter la spéculation boursière qui étouffe les entreprises et qui met encore aujourd'hui les salariés à la rue et dans la rue. Pas de réelle décision contre les paradis fiscaux, par contre les grosses fortunes restent elles tranquillement à l'abri du bouclier fiscal qu'il n'est pas question de remettre en cause. Les banques, quand elles flambent des milliards d'euros, eh bien l'Etat les renfloue sans problème alors que pour une famille qui se retrouve face à des grandes difficultés financières, nous savons tous qu'il n'y a pas de traitement de faveur, si la facture n'est pas payée c'est la coupure.

Pour finir, je dirai que contrairement à ce qui a été annoncé à grands renforts de médias dans ce plan dit de relance, ce ne sont pas 26 milliards d'euros qui sont injectés dans l'économie mais c'est précisément et seulement 5 milliards, seulement 5 milliards de crédits nouveaux. Une fois de plus les collectivités locales sont amenées à payer les pots cassés et pour notre ville cela va se traduire notamment, je ne développe pas tout le plan de relance présenté par M. le Maire, mais cela se traduit notamment par 300 000 € de plus au CCAS pour qu'il puisse répondre à l'urgence sociale, 300 000 € pour que les familles modestes qui souffrent le plus puissent souffrir un petit peu moins. Merci.

M. Pascal BONNET : Je voudrais répondre à Mme MENETRIER mais avant puisque Eric ALAUZET a fait un rappel historique, bien entendu personne ici ne va nier le fait que les élus je ne sais s'ils s'appelaient Verts à l'époque ont été les premiers à être sensibles à cette question de la City. Je ne siégeais pas en 1992, mais j'ai le souvenir que les élus UDF de l'époque et sans doute beaucoup de RPR aussi étaient très perplexes sur l'opportunité de la City, peut-être pas sur l'aspect énergétique, que ça a été le choix de la majorité socialiste de l'époque, donc n'en faites pas assumer, à ceux qui étaient contre et qui ne sont plus là pour parler, la responsabilité. De la même façon pour ledit petit contournement de l'époque qui est maintenant le contournement qu'on a du mal à terminer ; des Verts et des élus de droite y ont été hostiles dans le passé. Donc cela a été les choix d'un exécutif socialiste, c'est aux héritiers de l'exécutif socialiste à assumer ces choix, pas aux oppositions de l'époque.

Je voudrais répondre à Mme MENETRIER parce que si l'un d'entre nous avait reparlé du plan de relance du Gouvernement, on nous aurait dit qu'on est hors sujet et que ce n'est plus d'actualité, etc. Elle a parlé de l'ensemble des économistes, je ne comprends pas car j'ai entendu moi quand même que dans toute l'Europe on saluait le plan de relance de la France, puis le choix de mettre l'accent sur l'investissement et donc l'emploi, c'est de la relance réelle. D'autre part pour la précarité sociale, il y a une réponse qui est le RSA, qui est une réponse en terme d'emplois et non pas d'assistance ou d'augmentation de salaires à court terme. C'est une réponse de fond, d'investissement et d'emplois, donc vous n'êtes pas d'accord, ça ne m'étonne pas parce que vous avez toujours tort.

M. LE MAIRE : J'allais vous remercier pour vos propos mais la chute n'était pas utile ! Dans les interventions, je n'ai pas entendu beaucoup de propositions, mais cela dit si on peut continuer sur cette tonalité pour essayer de construire et continuer à élever le débat, ce serait bien. Simplement je tiens à préciser une chose sur le RSA, l'Etat communique très très bien dessus avec des pages entières de publicité partout mais surtout dans la presse, et comme me l'a dit Claude JEANNEROT il y a le logo de l'Etat et pas celui du Département alors que c'est les départements qui paient, qui derrière à votre avis va

payer ? Nous sommes dans le dispositif, Marie-Noëlle SCHOELLER s'est largement investie au niveau du CCAS pour que ça se mette en place sans difficulté. Je voudrais redire, tout comme j'ai dit qu'il s'agissait de l'avance sur TVA, que le RSA c'est quand même de l'argent payé aussi par les collectivités et que par exemple, simplement pour la Ville de Besançon, ça va nous coûter des centaines de milliers d'euros puisque nous allons accompagner le dispositif alors que nous n'étions pas obligés de le faire. Mais ce qui nous intéresse c'est de voir ce qu'on peut faire pour les populations les plus démunies.

Voilà, c'était une information. J'ai pris bonne note que vous voteriez un certain nombre de propositions, en tout cas vous Monsieur SASSARD, c'est très bien ainsi et je vous en remercie».

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.